



Programme d'études – **Entrepreneuriat 83411**

Apprentissages essentiels – juillet 2021

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

NOTE EXPLICATIVE :

Une collaboration entre des équipes du MÉDPE, des districts scolaires et des membres du personnel enseignant a permis de ressortir les apprentissages jugés essentiels qui sont mis de l'avant dans ce document.

Sachez que la poursuite de l'Objectif 1 du [Plan d'éducation de 10 ans](#) demeure une priorité. Ainsi, la diminution des contraintes au niveau des contenus vise à :

- assurer que les apprentissages préalables et essentiels* soient bien acquis;
- donner place au bien-être (mieux-être et résilience);
- proposer des situations d'apprentissage authentiques et signifiantes;
- favoriser l'interdisciplinarité;
- favoriser le développement des compétences du [Profil de sortie](#);
- favoriser le développement du projet de vie et de carrière de chaque élève;
- faciliter la collaboration des communautés apprenantes;
- favoriser l'acquisition d'autres apprentissages durables et diversifiés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline.

* Notez que l'importance doit être mise sur l'acquisition des apprentissages essentiels et non sur l'enseignement de ces apprentissages essentiels.

Les apprentissages ciblés comme étant essentiels ont été surlignés **en jaune** dans le plan d'études.

Note : Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.

Rôle :

Le rôle que poursuit l'école en enseignant l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise est davantage orienté vers le développement des habiletés entrepreneuriales.

L'accent est placé sur ces habiletés et sur l'initiation de l'élève à certains contenus de base liés à l'entrepreneuriat, au monde des affaires, à l'économie et à la société. L'école veut avant tout l'amener à devenir une personne entreprenante.

But :

Le but poursuivi par l'enseignement de l'entrepreneuriat est de favoriser l'éclosion de l'esprit d'entreprise et de développer des habiletés entrepreneuriales chez l'élève afin qu'elle ou qu'il puisse devenir une personne entreprenante, capable de mettre en œuvre des projets répondant à ses besoins ainsi qu'à ceux de son école ou de sa communauté.

L'enseignement de l'entrepreneuriat vise à promouvoir une culture entrepreneuriale. La culture entrepreneuriale se caractérise par un ensemble de personnes animées de l'esprit d'entreprise et qui veulent réaliser leur plein potentiel. Une telle culture se distingue par des individus qui se tournent vers l'avenir et le changement, partagent une vision positive du futur, s'orientent vers l'action et la création, rêvent d'un monde meilleur, ont confiance dans leur potentiel et celui des autres, et valorisent la collaboration avec les autres. Ce sont des gens qui se prennent en main et qui sont conscients de l'interdépendance entre les peuples. L'enseignement de l'entrepreneuriat veut rendre l'élève capable de s'adapter aux changements de la société et de contribuer au mieux-être collectif tout en respectant les autres et l'environnement.

Résultats d'apprentissage généraux :

Les objectifs généraux poursuivis par l'enseignement de l'entrepreneuriat sont:

1. d'éveiller et d'accentuer l'esprit d'entreprise chez l'élève afin de la ou de le rendre entreprenant, autonome, confiant et créatif;
2. de permettre à l'élève d'acquérir des savoir-être (savoir-devenir) favorisant son développement optimal afin qu'elle ou qu'il devienne de plus en plus responsable, capable d'autodétermination et apte à se développer tout au long de sa vie;
3. de sensibiliser l'élève aux ressources et aux besoins de son milieu, et de lui permettre d'identifier des occasions d'améliorer sa qualité de vie et celle de sa communauté;
4. de développer chez l'élève des habiletés de nature entrepreneuriale qui lui seront utiles dans toutes les sphères de l'activité humaine peu importe sa carrière;
5. de développer chez l'élève des habiletés afin qu'elle ou qu'il puisse prendre des initiatives et participer activement aux divers projets de la société;
6. de permettre à l'élève d'acquérir des connaissances de base en entrepreneuriat, qui l'inciteront à mettre sur pied des projets innovateurs à caractère social ou commercial.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les fondements du contenu du programme d'études *Entrepreneuriat 83411* reposent sur les principes directeurs suivants :

Premier principe

Le développement des habiletés entrepreneuriales de l'élève se fait au moyen de sa participation à diverses activités qui lui permettront d'acquérir des connaissances en entrepreneuriat, de les comprendre et de les appliquer. L'élève sera donc appelé à participer activement à des activités de nature entrepreneuriale.

Deuxième principe

Les valeurs promues dans le programme d'entrepreneuriat sont orientées vers le respect de soi, le respect des autres, le respect de son environnement, la responsabilisation, le travail en équipe et la prise en charge de soi. Le programme encourage l'élève à adopter une attitude caractérisée par l'esprit d'entreprise. Cet esprit l'aidera à réaliser ses rêves, à se prendre en main et à avoir confiance en ses capacités pour influencer positivement son entourage et son propre avenir. Le programme veut amener l'élève à devenir plus entreprenant, c'est-à-dire à être une personne qui se distingue par sa débrouillardise, sa créativité, son autonomie, son esprit de collaboration et son désir de réussir sa vie tout en contribuant au mieux-être collectif.

Troisième principe

Afin de favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage, le programme d'entrepreneuriat suggère une diversité de moyens et de techniques qui suscitent la créativité et l'innovation, et évitent de placer l'élève dans des situations où tout est déterminé à l'avance. Ce programme inclut des activités touchant la résolution de problèmes, les exercices de créativité, la simulation, le jeu de rôle, les études de cas, les visites, la recherche, les discussions, le travail en groupe, le débat, le plan entrepreneurial et les projets. Les ressources pédagogiques sont variées et accessibles à l'élève en salle de classe ou dans sa communauté.

Quatrième principe

Le programme d'études est axé sur des approches pédagogiques complémentaires qui forment un tout cohérent : l'approche expérientielle, l'approche réflexive et l'apprentissage coopératif. L'approche expérientielle favorise l'apprentissage chez l'élève en lui faisant vivre des expériences dans lesquelles elle ou il applique les notions et développe ses habiletés. Les méthodes actives d'enseignement y sont préconisées. L'approche réflexive complète cette première, car elle amène l'élève à faire un retour sur ses apprentissages et à greffer de nouvelles connaissances et habiletés à celles qu'elle ou qu'il possède déjà. L'apprentissage coopérative est une approche qui favorise l'acquisition des habiletés de relations interpersonnelles, le partage, la collaboration et le respect, et qui offre à l'élève l'occasion d'apprendre des autres.

Cinquième principe

Les objectifs PRIORITAIRES du programme d'entrepreneuriat placent l'accent sur l'acquisition des savoir-être, des savoir-faire et des savoirs en entrepreneuriat qui permettent aux élèves de prendre leur avenir en main et de participer de manière constructive à des projets innovateurs répondant à un besoin de leur milieu.

Septième principe

L'enseignement de l'entrepreneuriat ne peut se faire en vase clos. Il faut faire appel aux ressources du milieu. Dans ce sens, il est important d'établir des partenariats, des collaborations avec la communauté, le milieu des affaires et les différents milieux d'enseignement incluant les autres écoles, les collèges communautaires et les universités. Le personnel enseignant est encouragé à inviter des conférenciers et conférencières (notamment des leaders de la communauté, des responsables d'organismes sans but lucratif, des entrepreneures, des entrepreneurs et d'anciens élèves créateurs et innovateurs) à venir faire des présentations aux élèves. Il faut choisir des personnes engagées dans diverses sphères d'activités.

Huitième principe

Le cours d'entrepreneuriat fait prendre conscience à l'élève que la réussite dépend en partie de la capacité, pour la société et ses individus, de s'adapter rapidement aux changements

Responsabiliser l'élève

L'élève est l'agent premier de son propre développement et il convient de le responsabiliser tant dans l'apprentissage que dans l'évaluation de cet apprentissage. Ainsi, l'élève doit être informé des attentes à son sujet et avoir la possibilité de se situer face à celles-ci en tout moment. Il convient que l'on guide l'élève dans sa démarche d'auto-évaluation. L'élève capable de prendre conscience de ses progrès est plus apte à réussir et à croire dans l'importance de la formation offerte par le programme d'études.

Les objectifs sont tous interreliés :

<u>Module</u>	<u>Thème</u>	<u>Objectif terminal</u>
Introduction	Développement personnel	Fixer des objectifs concernant le développement de son esprit d'entreprise, de ses qualités entrepreneuriales et de ses habiletés entrepreneuriales
Module 1	Nature de l'entrepreneuriat	Décrire ce qu'est l'entrepreneuriat (et faire un parallèle avec la société avec laquelle on est)
Module 2	Profil d'une ou d'un entrepreneur	Dresser le profil d'une ou d'un entrepreneur
Module 3	Évaluation du potentiel entrepreneurial	Auto-évaluer son potentiel entrepreneurial
Module 4	Choix d'une idée de projet entrepreneurial	Trouver une idée pour un projet entrepreneurial Comprendre le principe sur comment trouver une idée pour un projet entrepreneurial
Module 5	Planification et organisation d'un projet entrepreneurial	Comprendre la planification et l'organisation d'un projet entrepreneurial
Module 6	Marketing	Comprendre les notions de marketing et les appliquer dans des activités
Module 7	Exploitation	Comprendre les notions d'exploitation et les appliquer dans des activités
Module 8	Ressources humaines	Comprendre les notions de ressources humaines et les appliquer dans des activités
Module 9	Finance	Comprendre les notions de finance et les appliquer dans des activités
Module 10	Perspectives d'avenir	Faire le point sur les perspectives d'avenir relatives au projet entrepreneurial et sur son développement personnel